

Renseignements pratiques

Coût moyen de la médiation judiciaire devant les chambres sociales de la cour d'appel de Rennes

480 euros TTC par partie (*)

(*) Répartition égalitaire sauf répartition différente par la cour d'appel ou meilleur accord des parties

Éligible sous conditions à l'aide juridictionnelle

Prise en charge possible par certaines Assurances Protection Juridique

Durée de la médiation judiciaire

3 mois renouvelables une fois (6 mois au maximum)

Nombre de réunions

1 entretien individuel par partie et **1 à 2 réunions communes** (en moyenne)

Coordonnées



FCMGO

Fédération des Centres de Médiation du Grand Ouest

<http://mediateurs-du-grand-ouest.fr>

Votre interlocuteur

Nom du médiateur

Courriel

Téléphone

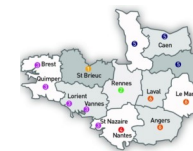
Centre de Médiation

Cour d'appel de Rennes—Chambres sociales

Proposition de Médiation

Cour d'appel de Rennes

Chambres sociales



Centres du ressort de la cour d'appel de Rennes

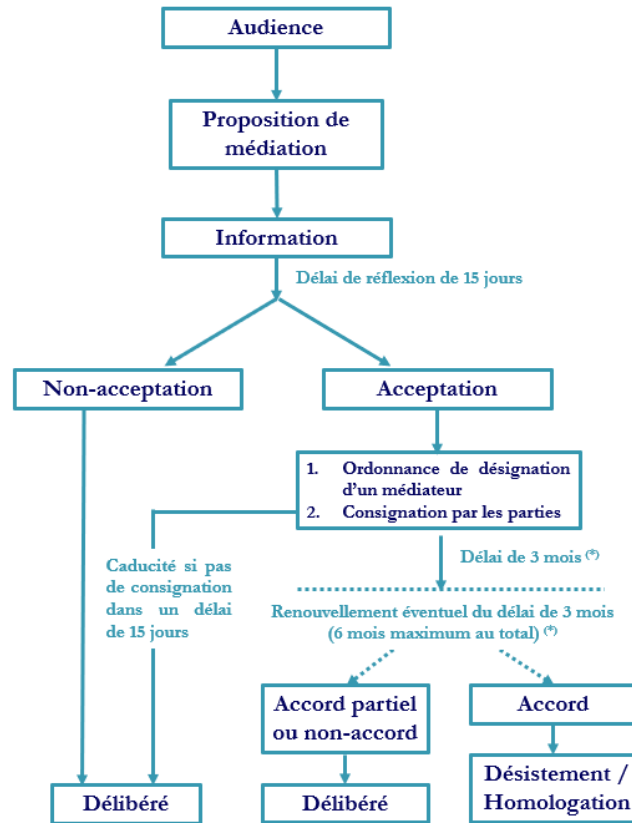
Atlantique Médiation - Nantes
Armor Médiation - Saint-Brieuc
AMBO - Brest, Lorient, Quimper, Vannes
CMR35 - Rennes, Saint-Malo
Médiation44 - Saint-Nazaire

Médiation

1. **Initiative** : la médiation peut être proposée par le juge, les parties ou leur conseil à tout moment de la procédure. Elle peut être judiciaire (ordonnance de désignation) ou conventionnelle (convention de médiation).
2. **Sécurité et confidentialité** : la médiation se déroule dans un cadre confidentiel et respectueux des personnes, avec l'aide d'un médiateur répondant aux principes généraux d'indépendance, de neutralité et d'impartialité.
3. **Écoute** : le médiateur accompagne les parties dans leur recherche de solutions mutuellement satisfaisantes.
4. **Assistance** : les parties peuvent se faire assister lors des entretiens de toute personne de leur choix (avocat, expert, syndicat...), pareillement soumise à la confidentialité.
5. **Liberté** : les acteurs à la médiation peuvent interrompre le processus à tout moment.
6. **Responsabilité** : l'accord est conclu et rédigé par les parties (ou leur conseil). Si elles le souhaitent, cet accord peut être homologué par le juge.

Médiation judiciaire

Démarche proposée devant les chambres sociales de la cour d'appel de Rennes



(*) En moyenne, un entretien individuel par partie et une à deux réunions communes

Médiation sociale

Situations propices à la Médiation

Dimension humaine

- Ancienneté de la relation contractuelle
- Absence de rupture de contrat
- Contentieux avec des ressentis
- Montant élevé des demandes
- Relations persistantes (voisinage, concurrence...)
- Relations familiales ou amicales préexistantes
- Problème de communication entre les parties
- Appréhension de l'affrontement judiciaire
- Maîtrise du contentieux...

Dimension technique

- Solution juridique aléatoire, inadaptée ou aux conséquences désastreuses
- Solution juridique inapplicable ou sans effet
- Importance de sortir du cadre pour trouver une solution raisonnable
- Achoppement de la négociation sur des problématiques manifestement plus profondes
- Traiter l'ensemble de la situation, non uniquement les aspects juridiques
- Importance de la confidentialité
- Volonté de mettre un terme définitif au conflit...